



PROMOTION CH - ATTELAGE 07.07.2024

Tavannes, Lanz Jardin Horses Arena

Place qualificative pour les finales Promotion CH à Avenches et le National FM



FM

Présidente du CO

Glatz Justine, Saicourt BE

Président du jury

Kramer Fredi, Galmiz FR (Attelage)

Cheffe de Service

Bögli Nathalie, Court BE

Constructeur de parcours

von Allmen Eddy, Mont-Tramelan BE (Constr. attelage)

Secrétaire du CO

Keller Julia, Renan BE BE (079 568 93 81)

Vétérinaire

Rondez-Jeannerat Elise, Vauffelin BE

Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE (079 648 34 48)

Délais: **10.06.2024**

<http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques	
Attelage							
1	07.07.24	S	1-PROM FM F1- BLMS	Dressage:Progr. dressage 3 ans FSFM Maniabilité:maniabilité 30cm - 200m/min	35	70.- au 50% des partants	Pour chevaux de 3 ans, selon règlement et directives FSFM
2	07.07.24	S	1-PROM FM F2- BLMS	Dressage:Progr. dressage 4/5 ans FSFM Maniabilité:30cm - 220m/min	35	70.- au 50% des partants	Pour chevaux de 4 et 5 ans, selon règlement et directives FSFM
3	07.07.24	S	1-PROM FM F3- BLMS	Dressage:Progr. FEI YH 4 Final Test Maniabilité:25cm - 220m/min	40	80.- au 50% des partants	Pour chevaux de 6 et 7 ans, selon règlement et directives FSFM
4	07.07.24	S	1- SUPERPR FA-BLMS Pour cheval	Dressage:Programme FEI 2 HP2-P4 6 et plus Maniabilité:25cm - 220m/min	40	80.- au 50% des partants	Pour chevaux de 6 et plus, selon règlement et directives FSFM

Engagements/Finances

Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagements (my.swiss-equestrian.ch).

Annulations/Mutations

Sont à effectuer par le cavalier lui-même, jusqu'à 16h00 le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagements (my.swiss-equestrian.ch).

Phase d'engagement ultérieure

Une phase d'engagement ultérieure après le délai d'engagement incombe à l'organisateur. Exception Dressage : une phase d'engagement ultérieure après le délai d'engagement incombe au DT. Une phase d'engagement ultérieure est mentionnée s'il y a lieu dans le système d'engagements après le délai.

Majoration de la finance d'engagement pour la phase d'engagement ultérieure

5.00 CHF

Listes de départ et de résultat	Sont disponibles sous info.swiss-equestrian.ch ou sur le site internet de l'organisateur.
Listes et autres informations	www.gestion-concours.ch - mail: info@gestion-concours.ch
Remarques	<p>Pour le droit de participation, les exigences des épreuves, la tenue et les prescriptions concernant l'harnachement, se référer aux règlements précités.</p> <p>Les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute épreuve pour laquelle le nombre de partants serait insuffisant. Ils peuvent également changer l'ordre des épreuves et dédoubler une épreuve ayant plus de 30 concurrents.</p> <p>Les épreuves sont organisées selon le règlement de Swiss Equestrian et le règlement de Promotion CH attelage</p> <p>L'ordre des départs se fait selon le programme officiel. Si un concurrent n'est pas présent à l'heure exacte de son numéro de départ, il peut être disqualifié. Le fait qu'un véhicule soit utilisé par un autre meneur ne pourra en aucun cas être évoqué comme motif d'excuse.</p>
Plaquette numéro attelage	<p>Il sera demandé un montant de Fr. 10.- de dépôt pour le numéro de départ des épreuves d'attelage. Ce montant sera restitué au meneur contre remise de la plaquette du numéro à la fin des épreuves..</p> <p>Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc. pour les meneurs, les aides, les cavaliers et les chevaux, ainsi qu'envers de tierces personnes.</p> <p>Tous les chevaux doivent avoir subi à temps les vaccinations nécessaires. Aucun départ ne sera autorisé sans le certificat de vaccination correctement rempli. Passeport obligatoire pour tous les chevaux.</p>
	2024.8909